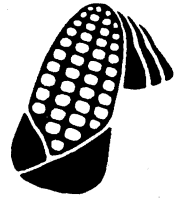




NOUVELLE SÉRIE

AMÉRIQUE
LATINED 2177 • AmL33
16-30 septembre 1997

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

MOTS-CLEFS

Femmes
Milieu rural
Paysans
Discrimination
Néolibéralisme

APPAUVRISSEMENT RURAL : LES FEMMES EN PAYENT LE PRIX

La pauvreté est, avec l'inégalité, une caractéristique majeure des sociétés latino-américaines. Mais elle n'est pas pour autant une réalité uniforme. Différente dans les montagnes andines et les favellas de Rio, elle pèse aussi inégalement sur les épaules des hommes, des femmes et des enfants. La "fémi-

nisation de la pauvreté" est désormais une donnée souvent mise en avant. C'est bien ce que montre le texte ici publié au sujet du monde rural, tant par les exemples qu'il fournit que par les analyses qu'il propose. Article de Irene León paru dans ALAI, Servicio informativo, 16 avril 1997 (Équateur).

Dans les pays du Sud, l'universalisation du modèle néolibéral fait de l'exportation l'axe de la production et de l'agro-industriel commercial le fer de lance de la transnationalisation. Toute perspective d'autosuffisance et d'approvisionnement local de la population paysanne passe au second plan. C'est une perspective plus commerciale que sociale qui est imposée.

Ce changement structurel implique pour les femmes paysannes et les petites productrices une plus grande exclusion dans l'accès à la propriété de la terre, à la formation qualifiante et à la technologie. La catégorie d'"ouvriers et ouvrières agricoles" se généralise et, par là même, met en péril l'existence même du monde paysan en tant que noyau social et pourvoyeur de biens.

Ainsi le développement de la monoculture - avec la prolétari-

sation féminine qui en est la conséquence - orientée vers des productions exportables, a réduit les possibilités de production de cultures de subsistance, ce qui complique grandement le rôle "pourvoyeur" des femmes.



En outre, l'application du modèle néolibéral s'est accompagnée de réformes juridico-politiques destinées à garantir le développement de l'agro-industriel et du libre commerce. Parmi ces réformes figure la libéralisation de la terre et de l'eau, ce qui a conduit à une plus grande concentration de ces biens et donc à l'exclusion hors des espaces de production de la population pauvre ; cela a des répercussions plus prononcées sur les femmes, secteur historiquement tenu à l'écart de l'accès à la terre et aux ressources naturelles.

Produire plus, posséder moins

Dans le cadre du passage à l'économie de marché et à des programmes de réajustement structurel, en Amérique latine 61 % de la population rurale vit dans la pauvreté ; la faim et la malnutrition touchent 53 % de cette population qui dépend de l'agriculture et du travail

féminin pour se nourrir. Cependant, dans le même temps où les paysans, principaux fournisseurs du marché national sont exclus, plus de 50 % des recettes provenant des exportations des pays les plus pauvres viennent du secteur agricole, ce qui met en évidence une relation directe entre la vocation à l'exportation du modèle actuel et l'augmentation de la faim dans les pays producteurs, pays dans lesquels la féminisation de la pauvreté, notamment dans les campagnes, s'est généralisée.

De même, bien que les produits agricoles représentent désormais une moyenne d'environ 40 % du PIB des pays les plus pauvres, la Banque mondiale affirme que la majorité de ces pays produit moins d'aliments que dans les années 80 et que l'investissement dans l'agriculture a baissé de quelque 42 % dans les dix dernières années. Dans cette perspective, pour trouver une solution à la situation de plus de 750 millions de personnes souffrant de faim chronique, les logiques macro-économiques envisagent de développer les taux de croissance grâce à la production agro-industrielle, aux bénéfices, au libre commerce, à la spéculation financière, à la flexibilisation et à la précarisation, et à l'abaissement des coûts du travail. Les conséquences directes en sont l'augmentation de la pauvreté, l'exclusion, l'éviction et l'exode rural.

Le prétexte avancé est que, pour faire face aux nécessités dues à l'augmentation de la population et pour réduire le nombre de personnes qui souffrent de la faim dont 80 % vivent dans le monde rural, selon la FAO, l'agriculture devra réaliser une croissance d'au moins 75 % dans les 30 prochaines années ; inutile de dire que le problème principal de l'approvisionnement réside dans l'injuste distribution des biens alimentaires sur un plan global et dans le renforcement de l'inégalité des échanges Nord/Sud.

Le travail des femmes dans le secteur agricole

C'est, en général, dans le secteur rural que les conditions de vie se sont détériorées de la façon la plus aiguë. "Parmi les personnes qui vivent à la

campagne, celles qui souffrent le plus des très mauvaises conditions de vie sont, sans aucun doute, les femmes et les enfants. Les femmes effectuent une double journée de travail en se consacrant aux activités domestiques et au travail de production. Dans leur majorité, elles ne reçoivent pas de rémunération et ne prennent pas part aux décisions relatives à l'économie familiale. Ce sont les femmes qui souffrent le plus du manque de soins médicaux tant en ce qui les concerne qu'en ce qui concerne les enfants. En outre, dans le milieu rural il existe, de façon générale, des préjugés et une discrimination dus à une attitude machiste qui place la femme dans une condition d'infériorité" comme le fait remarquer le Mouvement des sans-terre du Brésil¹.



De la même manière, comme l'indique UNIFEM (*Compte-rendu annuel 1995*) les processus de subrégionalisation, comme par exemple le traité du Mercosur, ont eu un impact significatif sur la restructuration du travail, ils ont créé de nouveaux modèles de richesse et de pauvreté. Du fait de la hiérarchie liée au sexe, les restrictions imposées dans l'accession à la propriété, à l'éducation, aux opportunités d'emploi ainsi que la mobilité sociale et physique ont eu des conséquences directes sur la vie des femmes en termes d'appauvrissement et de précarisation.

Dans le processus latino-américain

1. A Questao da Mulher no MST, *Brasil*, 1996.

actuel, malgré les différences subrégionales des niveaux d'industrialisation dans l'agriculture et malgré la diversité ethnique, ce cadre socio-économique et politique entraîne pour les femmes des similitudes significatives en ce qui concerne leur rôle dans le ravitaillement et l'activité agricole.

S'il est certain que les agricultrices sont actuellement touchées par la paupérisation de leurs conditions de travail, il n'est pas moins vrai que les femmes qui se sont intégrées à l'agro-industrie se retrouvent à des postes dévalorisés, chargées de tâches qui exigent de la minutie (fleurs, fruits de la catégorie des rosacées, champignons...), et en général exposées à de fortes doses de produits chimiques nocifs pour la santé. Il faut ajouter à cela l'incitation à l'usage de stimulants pour augmenter la productivité et allonger le temps de travail.

De plus, l'horaire de travail des agricultrices comme celui des ouvrières agricoles s'allonge car l'aggravation de la crise rurale a provoqué une augmentation de l'émigration masculine, ce qui laisse entre leurs mains la presque totale responsabilité des unités productives agricoles, à laquelle viennent s'ajouter des travaux artisanaux et saisonniers de plus en plus nécessaires pour consolider le budget familial.

Par ailleurs, et à l'encontre du rôle important qu'elles jouent dans le cadre de la subsistance, les femmes rencontrent une limite structurelle dans l'accès à la technologie et à la qualification (entre autres à cause des indices d'analphabétisme féminin rural : par exemple 45,6 % au Pérou, 50 % en Bolivie), ce qui se répercute sur leur insertion dans les secteurs de pointe. Ainsi, placées dans une catégorie de travail impayé ou mal rémunéré, elles gagnent entre 20 % et 40 % de moins que les hommes.

La ségrégation dans le domaine socio-économique et dans le monde du travail qui résulte de cette situation sociale s'étend également aux fillettes et aux jeunes agricultrices qui participent très tôt au travail de production, car elles ont un rôle d'"aide familiale" qui rend pratiquement imperceptible la frontière entre le travail agricole et

le travail domestique. Cette situation s'intensifie dans le cas même des femmes adultes, la conjonction de ces deux rôles conduit à ce que de nombreuses agricultrices soient perçues (et en arrivent à se percevoir elles-mêmes) comme maîtresses de maison exclusivement et indépendamment du temps qu'elles consacrent à la production et à la commercialisation, que ce soit dans le domaine agricole ou artisanal.

Malgré ces conditions (absence d'accès à la propriété, aux ressources naturelles et au financement, défaut d'infrastructures et de services), si l'on prend l'exemple de la région andine, 80 % de la production, du traitement et de la vente d'aliments sont assurés par les femmes et 70 % des petites entreprises alimentaires prospèrent grâce à elles. (UNIFEM, *Compte-rendu annuel 1995*). Il y a plus encore : en Amérique latine comme dans le monde entier, les femmes ont été historiquement les principaux garants de la sécurité alimentaire des communautés dans lesquelles elles vivent. Elles sont à l'origine de plus de 40 % de la production agricole, fournissent entre 60 % et 80 % de la production alimentaire, et sont les responsables presque exclusives de la subsistance familiale.

La possession de la terre

Dans l'ensemble des pays, les politiques de redistribution de la terre considérées dans le cadre de la réforme agraire, ont été remplacées par des réformes juridico-politiques, orientées vers la libéralisation de la terre et de l'eau, et vers un réaménagement territorial qui place le marché comme régulateur unique de la possession de terres, ce qui a entraîné à une plus grande concentration de la propriété et par voie de conséquence, a empêché les femmes - et les pauvres - d'y accéder. C'est encore plus vrai lorsque l'essentiel des aides de l'État va au développement du secteur privé exportateur et aux investisseurs étrangers.

L'adjudication des bonnes terres productives aux gros producteurs et aux entreprises transnationales, contraint le monde paysan à se replier obligatoirement sur des terres arides à la pro-

ductivité incertaine. C'est une des raisons de l'émigration masculine vers les grandes villes qui provoque le développement de la faim et du chômage urbain en même temps que la surcharge de travail pour les femmes. Sous les politiques de réforme agraire, même si les indices d'accèsion à la propriété concernant les femmes sont restés limités, différents pays ont intégré à leur législation ou à leur Constitution des clauses qui leur garantissaient l'accès à la terre, aux titres de propriété et/ou à l'héritage, dans des conditions d'égalité avec les hommes (article 189 de la Constitution de 1988 au Brésil, loi 30 de 1988 en Colombie, loi 650 de 1993 au Pérou, entre autres)².



Cependant, dans les circonstances actuelles d'augmentation de la féminisation de la pauvreté et de privatisation du secteur agraire, les possibilités de possession et de propriété de la terre constituent un horizon de plus en plus lointain pour les femmes. À son tour cette carence "constitue une des principales causes de l'émigration et du dépouillement des populations indigènes. Par conséquent l'accès des femmes à l'alimentation, au droit à l'héritage, à la possession et à la propriété de la terre doit être considéré comme un droit de base parmi les droits de l'homme"³.

2. Brenda Kleysen et Fabiola Campillo, "Productoras de alimentos en 18 países de América Latina y el Caribe, Síntesis hemisférica", in Productoras Agropecuarias en América del Sur, IICA/Banque interaméricaine de développement (BID), Costa Rica, 1996.

3. WEDO, Congreso Latinoamericano de Organizaciones del Campo, Agenda 21 de Acción de la Mujer, Miami, novembre 1991.

L'accès au crédit

L'augmentation des coûts de production et du coût de la vie, la perspective concurrentielle du modèle actuel et surtout la prédominance de la conception commerciale sur celle de la subsistance, ont entraîné un endettement plus important et même des situations d'endettement chronique des paysannes et des petites productrices.

Comme, en général, les crédits à l'agriculture sont destinés à encourager le développement de l'agro-industriel, il se produit une restriction du crédit usuel pour les petits agriculteurs/agricultrices, secteur dans lequel on trouve majoritairement des femmes. La conséquence en est qu'elles se voient dans l'obligation d'avoir recours essentiellement à des crédits alternatifs (banques communales, caisses d'épargne et de crédit, fonds de roulement et autres), ou à des fonds privés qui "sont faibles en quantité et ne s'articulent pas sur les systèmes nationaux de crédit et d'épargne."⁴

Les crédits alternatifs "bien qu'ils témoignent d'une certaine flexibilité pour répondre aux situations spécifiques que vivent les femmes et aux restrictions induites par leur situation de dépendance (absence de garanties, non accès à la qualité de membre des organisations de production, ignorance des conditions nécessaires au choix d'un crédit et autres), ont un caractère marginal", et "on n'a pas prévu d'articulation pour qu'elles disposent de passerelles entre les expériences de crédits flexibles et subventionnés et les instances formelles ; ainsi perdue une disqualification structurelle qui ne permet pas aux femmes d'avoir accès, dans de meilleures conditions, au crédit."⁵

La cassure technologique

C'est dans l'accès à la technologie dans le travail agricole que l'on note de la façon la plus tangible l'inégalité structurelle entre hommes et femmes, car non seulement les programmes de développement technologique sont principalement orientés vers la forma-

4. Cf. note 2.

5. Ibid.

tion masculine et la dotation en machines destinées aux hommes, mais, comme le fait remarquer le Mouvement des sans-terre du Brésil, le "préjugé historique" culturel qui pèse sur les femmes les relègue au secteur domestique.

Même si on a progressé dans la reconnaissance formelle du principe d'égalité d'accès à la technologie, ni les programmes de développement, ni les politiques publiques des pays n'ont développé des concepts qui permettent, de façon réaliste, de planifier et rendre opérationnels des programmes d'action positive pour annuler la cassure entre les sexes face à la technologie agricole. Même dans le cas d'agricultrices qui voudraient mettre sur pied des initiatives autonomes dans le domaine technologique, les coûts sont une barrière.

Selon la Coordination latino-américaine des organisations agricoles (CLOC)⁶ un des problèmes réside

6. Premier congrès latino-américain des organisations paysannes, Boletín Campesino-Indígena de Intercambio Informativo, Ed. FENOCIALAI, février 1994).

dans la conception même du développement technologique qui, du fait des lois du marché, importe sans discrimination des méthodologies et des techniques - souvent préjudiciables à l'environnement et particulièrement à la terre - différentes des technologies adaptées et/ou ancestrales, qui créent une plus grande dépendance et portent atteinte à la production et à la commercialisation.

L'ouverture commerciale et l'inégalité des chances

La réalité du monde des travailleuses agricoles et des cultivatrices met clairement en évidence la contradiction qui existe dans le critère néolibéral d'égalité des chances dans le cadre du processus de mondialisation et de régionalisation. En effet, non seulement elles se trouvent dans une position concurrentielle inégale face aux compagnies transnationales et aux grands capitaux nationaux, mais cette mondialisation se produit dans un contexte d'asymétrie entre le Nord et le Sud, entre le centre et la périphérie. Les politiques d'ouverture poussent à

l'invasion des marchés et mettent en concurrence de prix des produits de qualité différente et dont les coûts de production ne sont pas équivalents. Face à cela, les petits producteurs et productrices - et les pays pauvres - contraints à brader leurs produits, sont toujours les perdants.

Lorsqu'elle est mise sur le marché la petite production agricole doit faire face aux effets d'un échange inégal car bien qu'elle dispose de produits exportables à faible coût, ces produits doivent passer par un certain nombre d'intermédiaires avant d'arriver aux réseaux de commercialisation.

En outre, l'idéologie de commercialisation (via la publicité) fait croire que ce qui est importé est toujours meilleur, ce qui a des conséquences psychologiques de perte d'identité et de la notion d'autosuffisance.

Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.